

AFP (08/04/11)

Les chats des Halles, menacés d'expulsion, attendent des familles d'accueil

Une cinquantaine de chats sauvages, menacés d'expulsion en 2012 en raison de l'aménagement du quartier des Halles à Paris, attendent des structures d'accueil, selon une association de défense des animaux, inquiète pour leur survie.

"On cherche urgemment des structures d'accueil ou des familles, partout en France +sous réserve qu'elles connaissent bien les chats sauvages+ pour sauver les chats du quartier qui doivent quitter les lieux avant 2012", explique Valérie Massia, directrice de l'Association Chadhal créée en juillet 2007.

Selon elle, ces chats sont facilement apprivoisables, de préférence en maison.

"On pensait qu'un espace de vie leur aurait été réservé pendant la durée du chantier jusqu'en 2016, mais d'ici l'année prochaine, il n'y aura plus d'espaces verts pour les chats, à l'image du jardin Lalanne qui a été détruit", poursuit la militante des animaux.

Aujourd'hui, certains greffiers, qui sont tous tatoués et vaccinés, occupent toujours le champ de ruines du jardin Lalanne, un des rares espaces de verdure.

Mme Massia se dit très inquiète pour la survie de ces bêtes sauvages, "gentilles" mais "difficile à attraper", en raison de la présence de nombreux engins sur le chantier. "Actuellement, les chats sont à découvert. Ils sont en danger de mort tout le temps", s'exclame-t-elle.

De son côté, Dominique Hucher, maître d'ouvrage du chantier, prête main forte à l'association Chadhal.

"Si les ouvriers voient un animal blessé, ils ont pour consigne de prévenir Chadhal pour qu'elle le récupère", raconte-t-il. "Il leur reste environ un hectare et demi d'espace vert non détruit où nous avons installé des cabanes", précise-t-il.

Selon Nathalie Baclom de la Mairie de Paris, "une subvention de 15.000 euros pour l'association Chadhal sera votée au Conseil de Paris en juin pour couvrir les frais de stérilisation et de castration des animaux mais aussi leur transport dans les structures d'accueil".

Une annonce pour trouver des foyers d'accueil est également en ligne sur le site officiel de la Mairie, Paris.fr.

it/fa/ei

AFP

081728 APR 11